

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rapport de la CTC : replacer les constats dans leur contexte et poursuivre le redressement de la SODIL

Nouvelle-Calédonie, le 26 août 2026 | Pour diffusion immédiate

Le rapport définitif de la Chambre territoriale des comptes, délibéré le 20 mai 2026, porte sur les exercices clos de 2020 à 2024. La SODIL souhaite que les observations formulées soient appréciées dans le contexte de cette période, antérieure à la mise en place de la nouvelle gouvernance au début de l'année 2025.

« Notre responsabilité est de tirer tous les enseignements de la période examinée et de poursuivre avec détermination le redressement engagé. Il est également important de replacer chaque constat dans sa chronologie et dans le contexte où les décisions ont été prises. »

Jacques DRALUE, président du conseil d'administration de la SODIL

Une période de contrôle clairement délimitée

Le rapport examine les exercices 2020 à 2024, période marquée par la pandémie de Covid-19 puis par les événements de mai 2024. Ces crises ont aggravé les difficultés, mais elles ne suffisent pas à expliquer des faiblesses structurelles qui existaient déjà. La lecture du rapport doit donc tenir compte à la fois de ce contexte exceptionnel et de la succession des équipes de gouvernance et de direction au cours des différentes périodes.

Des constats qui appellent des enseignements

La Chambre relève notamment l'absence de stratégie formellement adoptée par le conseil d'administration, l'instabilité de la direction générale, l'insuffisance du pilotage des filiales, la multiplication des participations, les pertes récurrentes et la dégradation de la trésorerie. Elle relève également des anomalies concernant les rémunérations, les avantages en nature ainsi que certaines obligations fiscales et sociales.

Pris dans leur ensemble, ces éléments mettent en évidence des fragilités importantes dans la gouvernance, le pilotage et le contrôle au cours de la période examinée. Leurs conséquences financières et opérationnelles continuent d'affecter la holding et plusieurs de ses filiales. Ce constat ne remet pas en cause l'engagement des salariés, qui ont continué à assurer leurs missions dans un contexte particulièrement difficile.

Depuis 2025, une nouvelle gouvernance agit

Depuis le début de l'année 2025, la SODIL a engagé une réorganisation profonde. Les fonctions des trois directeurs généraux délégués ont pris fin en février 2025 et la direction générale a été recentrée autour d'un directeur général unique. Plusieurs irrégularités ont été corrigées ; ces régularisations ont conduit la CTC à retirer deux rappels au droit.

La nouvelle gouvernance poursuit la maîtrise des charges, la restructuration des filiales, le recentrage du groupe sur ses missions, la cession d'actifs ou de participations non stratégiques et la recherche de partenaires privés. L'objectif est de rétablir une gouvernance transparente, un pilotage financier rigoureux et une capacité d'action durable au service des Îles Loyauté.

Tirer les enseignements du passé pour construire l'avenir

Le rapport de la CTC constitue à la fois un diagnostic documenté des difficultés rencontrées durant la période 2020-2024 et un point d'appui pour la transformation engagée depuis 2025. La SODIL reconnaît les fragilités identifiées et souhaite que les appréciations soient replacées dans leur contexte ainsi que dans la chronologie des responsabilités. La priorité de l'équipe actuelle est de corriger les insuffisances relevées, de préserver les activités utiles et de sécuriser durablement l'avenir du groupe.

Message central : les observations de la CTC concernent principalement les exercices 2020 à 2024. Depuis 2025, la nouvelle gouvernance en tire les enseignements et poursuit le redressement de la SODIL.

À propos de la SODIL

La Société de développement des Îles Loyauté accompagne le développement économique du territoire à travers ses participations et ses filiales, notamment dans les secteurs du transport, du tourisme, de l'agroalimentaire et de l'investissement. Son action vise à soutenir les activités structurantes et les emplois au bénéfice des populations des Îles Loyauté.

CONTACT PRESSE

Présidence du conseil d'administration de la SODIL